Newsletter

Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »

Jardiner EN PRÉSERVANT SA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Newsletter n°13 Mars 2015

Cette newsletter mensuelle a pour objectifs de présenter les différents partenaires de la charte et leurs actions, de vous permettre de suivre la charte en Bourgogne et de vous indiquer les liens à suivre pour en savoir plus sur le jardinage au naturel et les actions menées dans ce sens!

Les dates a retenir ce mois-ci

Samedi 21 mars
Animations « Je jardine en préservant ma santé et l'environnement » au Gamm Vert de Pouilly-en-Auxois (21) de 9h à 18h
Seront présentées des **alternatives aux produits dangereux** employés dans les jardins mais également des techniques de culture qui font **gagner du temps**, qui **économisent de la fatigue et de l'argent** et qui protègent **votre santé** et celles de vos proches.
Des jeux seront proposés aux plus petits.

Samedi 28 mars
Animations « Je jardine en préservant ma santé et l'environnement » au Gamm Vert de Saulieu (21) de 9h à 18h

Mardi 31 mars
Animations « Je jardine en préservant ma santé et l'environnement » au Gamm Vert de Vitteaux (21) de 9h à 18h

Du 9 au 15 mars :
Semaine du jardinage pour les écoles

Du 20 au 30 mars :
Semaine pour les alternatives aux pesticides

Des nouvelles de la charte !

Du 20 au 30 mars, à l'occasion des 10 ans de la **Semaine pour les alternatives aux Pesticides**, les jardineries et les collectivités se mobilisent en Saône et Loire pour informer et accompagner les jardiniers amateurs vers des techniques de jardinage au naturel, appropriables par tous, simples et efficaces :
Retrouvez de nombreuses animations sur le compostage et le jardinage au naturel dans le réseau des Gamm vert et jardineries adhérentes à la **Charte « jardiner en préservant sa santé et l'environnement »**

Animations dans les jardineries Gamm Vert :

Gamm vert	date	Animation réalisée par
Louhans	Jeudi 26 mars	SIVOM du Louhannais
Epinac	Animations du 18 au 21 février	SIRTOM Chagny
Chagny	du 30 mars au 4 avril	
Verdun sur le Doubs	du 7 avril au 11 avril	
Saint Gengoux	Mardi 24 mars	Communautés de Communes Entre Saône et Grosne / Entre la Grosne et le Mont St Vincent
Buxy	vendredi 3 avril	Communauté de communes du Sud de la Côte Chalonnaise

Cette liste est non exhaustive et vous pourrez retrouver plus d'informations sur les animations prévues en Saône-et-Loire sur le site : **www.lespetitsgestesdurables.fr**

Pour plus d'informations sur les animations prévues en France et à l'étranger dans le cadre de cette semaine, rendez-vous sur le site internet : **www.semaine-sans-pesticides.fr**

Des nouvelles de la charte !

Vous avez des vieux bidons de produits phytosanitaires qui traînent dans votre garage ? Des restes de produits que vous ne voulez plus utiliser ?
Les déchets phytosanitaires sont des produits dangereux qui ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères !
A l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides, les magasins Gamm Vert partenaires de la charte en Saône-et-Loire **récupèrent vos emballages vides et les produits que vous ne souhaitez plus utiliser.**
Vous pouvez les ramener les 20 et 21 mars 2015 dans les magasins suivants :

- Gamm Vert SEMUR EN AUXOIS
- Gamm Vert MARCILLY SUR TILLE
- Gamm Vert AUXONNE
- Gamm Vert NUITS ST GEORGES
- Gamm Vert BEAUNE
- Gamm Vert BUXY
- Gamm Vert ST GENGOUX
- Gamm Vert TOURNUS
- Gamm Vert LOUHANS

FREDON Bourgogne

Ayez le reflexe HortiQuid

Pouvez-vous me dire quand et comment mettre du paillage lors de plantation de vivaces ou d'arbustes? Est-ce après avoir planté les vivaces ou arbustes ou faut-il pailler le sol avant la plantation ?

La réponse apportée : « Vous pouvez pratiquer les deux !

Personnellement je vous conseillerais avant, et ce d'autant plus si vous souhaitez par ce paillage obtenir un bénéfice d'amendement du sol en matières organiques :

1/ un gain de temps : vous paillez toute la surface et vous plantez après. Il y a juste à creuser paillage et sol là où vous plantez et à remettre en place. Si vous paillez après, les végétaux constituent des obstacles, vous perdez du temps voire vous les recouvrez ou abimez dans le cas des vivaces

2/ si vous cherchez à amender sur le long terme, et si vous craignez un effet faim d'azote avec le paillage, vous pouvez le mettre en place quelques semaines à mois avant de planter. Vous aurez un début de dégradation en bas de la couche du paillage et un gradient sur la hauteur (couche de plusieurs à 10 cm au minimum). Vous pourrez presque planter dans la base du paillage plutôt que d'avoir à creuser jusqu'au sol.
Pour la période, soit au moment de la plantation (printemps ou automne) ou quelques mois avant selon ce que je décris plus haut si c'est l'option que vous choisissez. Alors pailler en automne-hiver pour plantation au printemps, ou printemps-été pour plantation en automne ».

Pour poser vos questions ou trouver une information sur le jardinage au naturel qui vous intéresse, rendez-vous sur le forum HortiQuid sur les sites internet suivants :

www.jejardine.org—www.jardiner-autrement.fr—www.valhor.fr

Zoom sur un évènement !

Du 9 au 15 mars c'est la semaine « Jardinons à l'école »

Durant une semaine, à l'occasion de l'arrivée du printemps, des jardineries accueillent gratuitement des classes maternelles et élémentaires pour suivre des ateliers pratiques et pédagogiques de jardinage et de découverte des plantes.

De nombreuses animations sont prévues cette année en Bourgogne !

Pour retrouver les jardineries partenaires, suivez le lien :

www.jardinons-alecole.org

Zoom sur le jardinage au naturel dans votre jardin

Le biocontrôle

Si vous souhaitez contrôler les maladies et les ravageurs dans votre jardin, organismes vivants et substances naturelles peuvent constituer une solution envisageable : il s'agit du biocontrôle.

En détail ce mois-ci : Les micro-organismes

Les virus : ils sont principalement utilisés pour lutter contre des Lépidoptères, on peut citer l'exemple du virus de de la granulose du carpocapse (carpovirusine) qui attaque les larves après ingestion en se multipliant dans les cellules du système digestif puis dans tout l'organisme.
Les bactéries : Parmi les bactéries utilisables en protection des plantes, on peut citer le genre le plus répandu qui est *Bacillus* et notamment *Bacillus thuringiensis* utilisée entre autres pour lutter contre la chenille processionnaire du pin. Cette bactérie agit après ingestion par l'action de toxines et il en existe plusieurs types spécifiques de certains groupes de ravageurs. **Les champignons :** ce sont les seules solutions envisageables pour la lutte microbiologique contre les insectes piqueurs. Ils agissent par contact en traversant le tégument des insectes.

L'efficacité des micro-organismes est bien souvent dépendante des conditions du milieu (température et humidité en particulier), leur utilisation n'est donc pas toujours évidente : respectez bien le mode d'emploi !
Pour plus d'informations :

www.jardiner-autrement.fr

Vous souhaitez nous faire remonter des informations pour la prochaine newsletter ?

Vous avez des questions, remarques, suggestions ?

Contactez-nous!

Arnaud BELLINA, Camille PROST, Maxime CARTIER
Tel: 03.80.25.95.42
Fax: 03.80.25.95.49—jpse@fredon-bourgogne.com